



Journée scientifique sur la situation de la Gélinotte des bois en Grand-Est du 06/11/20

Intervention sur les habitats

Les remarques ci-dessous concernent les habitats situés sur le massif vosgien (en plaine, les approches de « taillis à courte rotation » et « tailles sous futaie », rapidement évoquées en matinée, auraient certainement méritées d'être analysées par ailleurs). Parallèlement au suivi des effectifs, la base de données de TETRARCHIVES intègre un champ pour le suivi des habitats, renseigné à partir des fiches de prospection ; ceux jugés potentiellement favorables à la Gélinotte sont pointés. Sur 30 ans, on note 2 tendances de fond :

- 1) les grandes coupes rases « de futaie régulière stricte » évoquées le matin par Marc MONTADERT, typiques des années 1960 et 1970 n'existent plus sur le massif (depuis les années 2000). S'il y en avait eu des dommageables, LNE n'aurait pas manqué de les dénoncer.
- 2) le fait le plus marquant en terme d'évolution habitat a été la tempête LOTHAR : le matin du 26/12/99, plusieurs centaines (probablement milliers) de clairières de toutes tailles ont été ouvertes sur le massif (ainsi qu'en plaine). Que sont devenues ces clairières 20 ans après, potentiellement porteuses de beaucoup d'espoir en termes de production d'habitats favorables ? A dire d'expert, notre suivi montre que beaucoup de ces clairières ont été travaillées, très peu sont restées en état. On constate généralement l'élimination progressive, à 5 ans, 10 ans ou 15 ans après la tempête du recru naturel des bois blancs, en particulier du bouleau, y compris dans les réserves « tétras » (suivi photos). Il s'agit d'un constat qualitatif qui reste à documenter au plan quantitatif.

Sur ce point, 2 signaux récents (2016) émis par l'ONF posent questions :

- le réseau de placettes sylvicoles permanentes (450) installé dans le prolongement du programme life + tétras ne permettra pas, de part sa localisation, de suivre l'évolution de qualité de l'habitat, ni pour le grand tétras, ni pour la gélinotte. Cela a été regretté fortement par LNE.

La future couverture LIDAR évoquée par l'ONF dans l'exposé précédent ne remplacera pas cet outil, souhaité pérenne et partagé. Heureusement, il est aujourd'hui envisagé par le

Comité de massif d'implanter un réseau de placettes permanentes sylvicoles à l'échelle du PNRBV, sur le modèle de ce qui a déjà été mis en place dans le PNRVN.

- les directives tétras ONF ont été révisées : l'objectif global de mixité feuillu/résineux (à 50%) affiché dans la directive de 1991 a disparu, de même que le dosage d'essence spécifique favorisant prioritairement les bois blancs (bouleaux, saules...) et les fruitiers (sorbiers, alisiers...). Les 2 principes les + favorables à la gélinotte ont donc disparu et LNE demande leur réintroduction dans ces directives ONF.

Concernant les habitats de la gélinotte, un autre point particulier mériterait d'être signalé (dans l'optique du futur plan de « restauration » évoqué précédemment) : contrairement au grand tétras, il n'est pas facile de « restaurer » des habitats à gélinotte ; dans les années 1990, une tentative d'aménagement spécifique a été menée par le Département du Haut-Rhin (forêt du Schrankenfels, cf. journées techniques du GTV de 1995 évoquées en matinée). Cette expérience a rapidement tourné court. Dans les Vosges, un bon biotope à gélinotte correspond(ait) très souvent à des régénération ou plantations résineuses « ratées », c'est-à-dire laissées sans regarni, ni dégagement, ni nettoiement, ni élagage. Une seule de ces interventions peut suffire à détruire un habitat favorable, nous l'avons constaté à maintes reprises. Pour la Gélinotte, il est plus important « de ne pas faire » que de « faire » ; des travaux d'aménagement spécifiques mal conçus pourraient rapidement faire contre-sens.

Concernant l'équilibre faune-flore, il est exact qu'aujourd'hui, beaucoup d'habitats à Gélinotte du massif vosgien souffrent d'un déséquilibre patent. A ce sujet, TETRARCHIVES a enregistré un cas d'occupation/disparition de la gélinotte tout à fait troublant, qui pourra éventuellement faire l'objet d'une publication.

S'agissant de l'agrainage, nous sommes, et ce depuis le confinement, dans une situation sans précédent : agrainer est présentement interdit sur l'ensemble du territoire ! L'occasion est donc unique si l'on veut enclencher sur le terrain (et en profitant de la période hivernale) l'interdiction totale à vaste échelle (au dessus d'une certaine altitude voire sur ensemble du massif) demandées par les APNE et notamment LNE.

Enfin, la forêt vosgienne vit actuellement une « tempête silencieuse » selon l'expression des forestiers. Il s'agit surtout d'une disparition rapide des plantations d'épicéas, actuellement régulées par les scolytes suite aux sécheresses et canicules des 3 dernières années. Plusieurs dizaines de milliers d'ha sont concernées sur le massif (encore plus en plaine) : que vont faire les forestiers dans ces anciennes plantations d'épicéas, actuellement coupées à blanc ? Va-t-on replanter des résineux ou laisser revenir les stades pionniers (à base de bouleaux, trembles, saules, fruitiers..) recherchés par la Gélinotte ?

Lorraine Nature Environnement demande :

- qu'aucune reconstitution des plantations d'épicéas ne soit effectuée dans les réserves
- qu'une subvention ne vienne encourager cette reconstitution dans les ZPS et ZSC
- qu'ailleurs, au moins 20% des surfaces soit laissés en libre évolution naturelle (éco-conditionnalité)